



## Communiqué de presse

### **Le Ministre Geens fait le point sur les recrutements à la Justice**

Comme suite à plusieurs informations publiées ces derniers jours sur la situation de la magistrature (siège et ministère public), ainsi que du personnel judiciaire, le Ministre de la Justice apporte les précisions suivantes.

Sur les 176 vacances de magistrats encore ouvertes au moment de son entrée en fonction le 11 octobre, il a déjà procédé à 41 nominations, publiées au Moniteur belge. Un train de 58 nominations est ou sera encore soumis d'ici la fin de cette année à la signature royale. Au cours du premier trimestre 2015, il devra encore être procédé à près de 80 nominations, au fur et à mesure de leur échéance et en fonction de leur présentation par le Conseil supérieur de la Justice.

Le Ministre a par ailleurs fait publier le 18 décembre au Moniteur belge une nouvelle liste de 43 vacances de magistrats, pour lesquelles une sélection sera opérée dans les prochains mois par le Conseil supérieur de la Justice en vue de nominations à partir du deuxième semestre. Il s'agit notamment de fonctions dans les parquets de Mons et Charleroi ainsi que dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, qui connaissent des taux moyens de remplissage de leurs cadres nettement inférieurs au taux moyen national. Le Ministre leur a dès lors donné priorité.

En juin 2014, 286 vacances ont été publiées pour le personnel judiciaire au service des cours et tribunaux d'une part, et des parquets d'autre part. Les premières nominations viennent d'être signées à l'issue des épreuves de sélection qui se sont terminées en novembre. Il sera procédé à la plupart des nominations dans les premiers mois de l'année 2015 au fur et à mesure de leur finalisation.

Conformément aux nouvelles dispositions budgétaires en la matière, le Ministre de la Justice a par ailleurs demandé au Ministre du budget son accord pour la publication de 95 vacances pour des postes de greffiers en chef et de secrétaires de parquet en chef, ainsi que de greffiers et secrétaires, chefs de service. Il s'agit de fonctions dirigeantes en charge de l'organisation des travaux judiciaires.

Le Ministre a initié la semaine dernière un dialogue avec les nouveaux Collèges des Cours et Tribunaux, et du Ministère public, qui viennent d'être installés. L'objectif de ce dialogue est entre autres d'assurer la meilleure allocation possible des moyens compte tenu des restrictions budgétaires pour les 4 années à venir. Le cas échéant, le résultat de ce dialogue sera intégré dans le plan global annoncé par le Ministre pour début février, et aidera notamment à fixer les premiers contours de la politique de recrutement dans l'ordre judiciaire.



Le Ministre de la **Justice**

---

Porte-parole: Sieghild Lacoere : 02 542 80 75 – 0472 55 28 45 –  
[sieghild.lacoere@just.fgov.be](mailto:sieghild.lacoere@just.fgov.be)

**Kabinet Koen GEENS**, Minister van Justitie  
Waterloolaan 115  
1000 Brussel

**Cabinet Koen GEENS**, Ministre de la Justice  
Boulevard de Waterloo  
1000 Bruxelles

**.be**